

recentrer et retrouver la précocité intellectuelle

C'est le titre de la conférence que l'ALREP a organisé à Nîmes le mardi 25 septembre 2007

Propos d'ouverture de cette conférence par Paul Merchat, Président

Un rappel historique est bien souvent nécessaire. L'ALREP défend la cause des filles et garçons intellectuellement précoces depuis 1981.

Les premières années furent une période de recherches délicates car la précocité intellectuelle n'avait fait l'objet d'aucune recherche : le dossier était vide. Philippe Chamont et Paul Merchat se sont interrogés, ont travaillé, ont recherché et, en 1986, ont rassemblé leurs connaissances acquises dans un premier livre sorti en février 1987, suivi d'une deuxième édition enrichie en mai 2000 sous le titre « La précocité intellectuelle et ses contradictions ».

Ce livre est le résultat d'une démarche pragmatique et cohérente donc scientifique afin de mieux informer et favoriser une meilleure efficacité.

Malgré les propos désobligeants entendus lors des premières années, des parents, des enseignants, des pédagogues, des pédiatres, des psychologues, des psychanalystes, des psychiatres ont intégré progressivement la nécessité d'avoir une attention particulière pour les filles et garçons intellectuellement précoces.

Au fil des années, nous avons constaté des dispersions interprétatives, diverses définitions, des mots divers et variés plus ou moins restrictifs, discriminatoires et adaptés. Cette dispersion de vocabulaire : « surdoué, surdouéité, surdouement, surdouance, douance, surhumain, surhumanité, zèbre, zébritude, haut potentiel, etc... » qui gravite autour de la précocité intellectuelle ne peut que la discréditer. Malgré cette dispersion, des bonnes volontés efficaces ont agi.

Par ailleurs, sans esprit de polémique, (l'ALREP n'est pas « tombée dans ce piège », mais il faut tout de même en parler !), des parents nous ont fait part de leur ressentiment en indiquant l'existence de rivalités entre des organismes s'occupant de précocité intellectuelle résultant de rivalités personnelles ou autres. Evidemment

« cela fait partie d'une forme de vie sociale » diront certains pour justifier de telles attitudes. Mais lorsque la vie scolaire et éducative de nos filles et garçons intellectuellement précoces est concernée, il est navrant de jouer à une espèce de « guéguerre » infantile génératrice de négligences et de préjugés pour la reconnaissance de notre action éducative et de son efficacité.

Evidemment, le mot « précoce » peut gêner lorsque nous parlons d'adultes intellectuellement précoces. Certes, cela est compréhensible. Mais, en sciences humaines, il est important de définir les mots ou expressions utilisés pour permettre la communication. Dans le livre, cela est clairement indiqué. Il est parfois désagréable de perdre son temps en discussion « sur le sexe des anges » !

Ce désordre provoque le rejet, l'incertitude éducative et pédagogique dans de nombreuses familles, chez de nombreux enseignants et spécialistes de l'enfance. L'appellation ministérielle est claire : elle exprime des directives envers les « élèves intellectuellement précoces ». Cette prolifération de vocabulaire est-elle une manière de se démarquer du Ministère de l'Education Nationale, de traduire une absence de consensus ? C'est dommage car des élèves ne sont ainsi pas pris en compte contrairement au souhait de l'ALREP et au souhait de nombreux parents et enseignants.

La mauvaise médiatisation de la précocité, ou la surmédiatisation, s'appuie sur des organismes, des personnes installés dans la « connaissance affirmée » de cette précocité intellectuelle qui, en conséquence, intrigue, fascine, dérange comme si cette donnée humaine était une maladie ! Ensuite, l'article est écrit suivant la sensibilité du journaliste s'appuyant sur les informations reçues afin de donner une apparence de vérité à son écrit.

Et alors, cela devient actuellement une inflation de demandes de consultations chez les psy... de

